INFORMATION SIETREM

Le SIETREM vous rappelle que la vente de calendriers par les équipages de collecte est une initiative personnelle, non encadrée par le syndicat. Cette démarche n'est ni règlementaire, ni contractuelle.

Cette pratique relève d'une coutume qui dépend du libre arbitre de chacun. Elle résulte donc de la seule volonté des habitants.

Cette règle a été rappelée par le SIETREM à ses prestataires de collecte.

Attention néanmoins aux faux démarcheurs et aux vols par ruse qui sont signalés chaque année. En cas de démarchage malveillant ou insistant, nous vous invitons à alerter les services de police. Publié le 25 octobre 2022